



Mairie de La Saulce

BULLETIN MUNICIPAL MARS 2024

Édito

UNE VISION POUR LA SAULCE !

Ensemble construisons notre avenir

Chères et Chers administrés,

Cela fait 5 ans que vous nous avez donné, Chères Saulcetières, Chers Saulcetièrs, mission de conduire les destinés de notre commune.

Mission de gérer au mieux le temps présent, vos besoins immédiats, apporter des réponses à vos inquiétudes, améliorer votre vie de tous les jours, vous apporter des animations, de la culture, mettre vos enfants dans les meilleures conditions pour apprendre et se développer, aider au mieux les personnes âgées et handicapées, mettre nos commerçants et artisans dans les meilleures conditions pour assurer le service qu'ils vous apportent et le lien social qu'ils créent, de même aider les associations qui elles aussi jouent un très grand rôle d'animation et de lien social etc...

Mais notre mission ne s'arrête pas au quotidien immédiat, oui, nous vous devons et nous devons à vos enfants d'avoir une vision, de prévoir, anticiper et préparer l'avenir de La Saulce, votre avenir, leur avenir.

Pour cela il est indispensable de **veiller à l'image et à l'attractivité de La Saulce**, apporter des services et du bien vivre, **réaliser les investissements structurants nécessaires** à son développement et à son aura. Ainsi 2024 verra l'ouverture de la salle de la culture et des festivités, ainsi que le début des travaux du pôle administratif, de la voie verte (piste cyclable), de la mise en valeur des fontaines patrimoniales etc...

Enfin, **la réussite et l'avenir** Chers Amis, même si nous devons donner l'impulsion, **nous les construisons ensemble tous les jours**. Nous vos Elus, nos Agents Municipaux et vous chers Concitoyens ! Car vous êtes tous des acteurs de votre vie, mais aussi, tout autant que nous, les responsables de votre qualité de vie au quotidien ne l'oubliez pas. Et nous devons être conscients que nous préparons tous ensemble l'avenir et le futur bien-être de nos enfants.

Ainsi j'ai souhaité en ce début d'année, lors de la cérémonie des vœux, mettre en avant quelques-uns d'entre vous qui ont fait honneur à La Saulce en cette année 2023, je veux les remercier, comme je remercie tous ceux d'entre vous qui ont donné de leur temps, de leur énergie, de leur savoir ou de leur compétence pour la collectivité.

Enfin, sachez que contrairement à ce qui a pu être dit ou écrit, tout ce que nous avons fait et projeté a été réalisé ou le sera, **dans le respect d'une gestion financière très rigoureuse**, en mobilisant les aides nécessaires auprès des financeurs (Etat, région, Europe, département, agglomération). Sachez aussi que **l'endettement de la commune, non seulement n'a pas explosé mais a été réduit** (1 090 000€ au 31/12/2018 pour 990 000 € au 31/12/2023).

Cet excellent bilan est le bilan d'une équipe d'Elus et d'Agents, qui œuvrent sans relâche pour vous et pour La Saulce.

Je me fais aujourd'hui leur porte-parole en vous souhaitant tous nos **vœux de Bonheur, santé et réussite pour 2024**.

Bien à vous.

M. le Maire
Roger GRIMAUD

“ Une vision qui ne s'accompagne pas d'action n'est qu'un rêve.
Une action qui ne découle pas d'une vision c'est du temps perdu.
Une vision suivie d'action peut changer le monde. ”

Nelson Mandela



Œuvres sociales : fêtes de fin d'année

CCAS : distribution des colis de Noël aux aînés



Les membres du CCAS ont remis un colis de Noël ainsi qu'une jolie carte faite par les enfants de l'école communale. Ce colis comprenant plusieurs produits alimentaires régionaux à savourer et partager lors de moments de convivialité.

TÉLÉTHON



La Commune a participé à cette grande fête caritative du Téléthon par l'intermédiaire de son CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et du CMJ (Conseil Municipal Jeunes).

Cette opération était relayée sur le terrain par l'organisation d'un marché de Noël comprenant de nombreux exposants sur la place de l'église agrémentée toute au long de la journée de diverses animations dont certaines au gymnase ont connu un vif succès : toro mécanique, jeux gonflables, spectacle de danse et soirée DJ et de l'association «Les z'enfants d'abord».

VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL



Le 12 janvier les habitants de notre commune étaient conviés au foyer familial à la traditionnelle cérémonie de vœux.

Cette dernière a débuté musicalement avec 3 morceaux interprétés avec brio par la Mourard family après que Dina Mourard fut félicitée par M. le Maire pour son talent de violoniste et son beau parcours à l'émission « Prodiges » diffusée sur France 2 dont elle a terminé finaliste.

Autre représentant de la jeunesse mis en avant, Néo Garnier Laroche champion de France de pêche à la mouche et sélectionné en équipe de France pour le prochain championnat du monde en république Tchèque.

Puis, M. le Maire a remercié Monique Reynaud et Régine Peyrot pour leur implication dans la vie locale. Ces dernières viennent de passer le flambeau après plusieurs décennies de bons et loyaux services à la tête de leurs associations respectives : Association Sportive et Culturelle et Club de la grosse boule.



Les succès économiques n'ont pas été oubliés avec la mise à l'honneur de l'entreprise Alpes Sanitherm. Société fondée en 1951, spécialiste du génie climatique en PACA et Rhône Alpes avec une cinquantaine de salariés, et installée à l'entrée Sud de La Saulce depuis 7 ans.

M. le Maire, Roger Grimaud, a ensuite fait un bilan non exhaustif des réalisations effectuées et de celles à venir appuyant notamment sur les importants taux de subventionnement obtenus comme à titre d'exemple, 74% pour la salle de la culture et des festivités.

Il en a profiter également pour remercier, l'ensemble du personnel communal pour leur travail quotidien au service des saulcetiens, les enseignants, les sapeurs-pompiers et les gendarmes.

Avant l'ouverture du cocktail agrémenté de produits locaux fabriqués par la boulangerie Clément, le représentant de la communauté d'agglomération, M. Christian Hubaud, la sous-préfète Mme Jennifer Rousselle et la conseillère départementale Séverine Rambaud, ont pris tour à tour la parole.

Portraits de jeunes saulcetiens

Néo Garnier Laroche

Néo Garnier-Laroche, jeune saulcetier âgé de 17 ans, lycéen qui se destine à devenir vétérinaire, issu d'une famille bien connue de La Saulce – ses grands-parents ont tenu pendant des décennies le bureau de tabac du village sans oublier leurs nombreuses implications dans la vie locale – est passionné de pêche à la mouche.

A ce titre, la proximité de la Durance couplée à sa passion et son talent l'ont conduit à participer à des concours d'envergure.

Néo a d'ailleurs acquis un palmarès impressionnant malgré son jeune âge. Ce qui laisse augurer encore de nombreux succès.

En effet, il a été classé troisième meilleur jeune pêcheur à la mouche de France en 2022 puis en 2023 (classement non-officiel car non renouvelé).

Quant à 2024, Néo est sélectionné en équipe de France pour représenter notre nation dans le cadre du championnat du monde qui se déroulera en République Tchèque.



Souhaitons-lui pleine réussite et de monter sur le podium !



Dina Mourard : retour sur l'émission télévisée Prodiges

La jeune Dina Mourard âgée de 9 ans a brillamment réussi son parcours dans l'émission « Prodiges » diffusée sur France 2 puisqu'elle est arrivée en finale.

Sa notoriété, son entourage familial et son talent de violoniste aidant, elle acquiert désormais une certaine réputation qui l'a conduit récemment à collaborer avec le pianiste renommé, Aurélien Froissart.

Ce dernier publie de nombreuses vidéos à succès sur TikTok ou YouTube. En quelques heures, leur vidéo a fait le buzz, jusqu'à atteindre, le lendemain de sa parution les 10 millions de vues sur TikTok.

Cérémonie du 11 novembre



Les Saulcetiens étaient venus nombreux pour rendre hommage aux soldats « mort pour la France » devant notre monument aux morts sis à proximité de La Saulce. M. le Maire a porté dans ces temps troublés un message de paix et de concorde pour honorer leurs souvenirs et reprendre les témoignages de quelques-uns de nos poilus. Les enfants de l'école accompagnés de leurs professeurs ont entonné la Marseillaise. Puis, l'un de nos talentueux artistes locaux, Stéphan Orcière, a interprété avec brio la chanson « Oh Marie » de Johnny Hallyday dont les paroles entrent en résonance avec l'évènement.

Etaient présents également les sapeurs-pompiers, gendarmes, militaires du 4^{ème} RC de Gap et élus.



TAXE FONCIÈRE : LE VRAI DU FAUX

Où regarder sur votre avis d'impôt local ?

+7%, +10%, PARFOIS +20%, VOIRE PLUS !

En 2023, la taxe foncière qui constitue désormais le principal impôt local (suite à la disparition de la taxe d'habitation) affiche des taux d'augmentation stupéfiants. Est-ce partout pareil ? La faute de votre municipa-

lité ? Du gouvernement ? Faites-vous partie des propriétaires mal lotis ? Le vrai du faux...

« C'est la faute du maire ! »

FAUX, mais... ça peut l'être en partie.

Pourquoi parle-t-on de hausse record et généralisée ? Car la base de calcul décidée par le gouvernement pour tous les impôts locaux, les

valeurs locatives cadastrales (VLC), valeur censée représenter la valeur de votre appartement ou maison s'il était loué, a augmenté de 7,1% !

4 Indexée sur l'inflation, la revalorisation 2023 est deux fois plus élevée qu'en 2022 : 7,1% contre 3,4% en 2022.

5 Taxe ordures ménagères : décidé par l'aggl

UN AVIS DE TAXE FONCIÈRE, PAGE 2

1 sur la photo : en face de « taux 2022 » et « taux 2023 », vous pouvez vérifier si le taux communal a évolué.

2 visez la « cotisation 2022 » et la « cotisation 2023 » à la colonne « commune »... et la variation juste en dessous intégrant la revalorisation des bases locatives décidée par le parlement (+7,10%) auxquelles s'ajoute la hausse du taux communal de 3.5%.

3 à tous ces éléments s'ajoutent le taux intercommunal, des taxes spéciales ou la taxe ordures ménagères fixée par la communauté d'agglomération dont c'est l'une des multiples compétences.

Vous retrouvez le total au point 3, et il faut encore y ajouter les frais de gestion de la fiscalité directe locale pour arriver à votre impôt 2023.

C'est à cause de la suppression de la taxe d'habitation ?

VRAI, mais... pas uniquement. Il existe toutefois sans ambiguïté un lien entre les hausses

Taxes foncières 202		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2021	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2022	%	%	%	%	%	%	
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Cotisation lissée							
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Cotisation lissée							
	Cotisation 202							
	Cotisation 202							
	Variation	%	%	%	%	%	%	

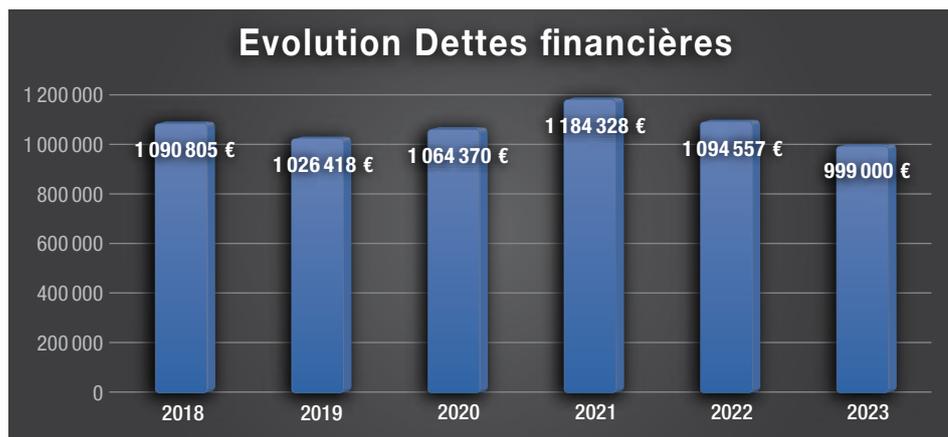
récentes de taxe foncière et la suppression de l'autre principal impôt local.

Divers jeux comptables sont censés compenser la disparition de la taxe d'habitation, transformée en un impôt local pesant uniquement sur les résidences secondaires. Sans entrer dans ces détails complexes, suite à la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales, « tous les niveaux de collectivités voient leur panier fiscal profondément modifié », comme l'explique la Cour des comptes dans un rapport publiée en 2021.

Parmi les diverses compensations : « En 2021, et afin de compenser la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties a été transférée à la commune, comme l'explique la DGFIP. Les taux communal et départemental ont simplement été additionnés et ont permis de déterminer un nouveau taux de référence pour les communes. » Un mécanisme qui explique des taux très élevés dans certaines communes.

ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE 2019-2023

Depuis 2019, la commune de La Saulce s'est désendettée à hauteur de 91 000 €.



L'année 2021 a connu un accroissement temporaire fondé sur la volonté de profiter de conditions de financement particulièrement attractives (taux nominal fixe légèrement supérieur à 1%) dans le cadre d'un investissement structurant générateur de revenus locatifs.

Il s'agissait d'acquérir l'immeuble destiné à devenir notre futur pôle santé idéalement situé à proximité de la pharmacie Jousselin et du cabinet médical.

Opération permettant d'attirer sur notre territoire des professionnels de santé dont les services sont indispensables au bien être la population. En outre, les loyers versés couvrent largement les annuités du prêt contracté.

LA SAULCE : VILLAGE D'AVENIR !



Le 21 décembre notre commune s'est vu décerner le label « village d'avenir ». Principal pilier de ce programme nommé « France Ruralités », le label « Villages d'avenir » doit apporter une aide technique aux communes rurales sélectionnées pour mettre en œuvre leurs projets comme la réhabilitation de bâtiments, le développement de services, l'aménagement d'infrastructures ainsi que des projets liés à la transition écologique comme le développement d'énergies renouvelables.

Mot de l'opposition

Chers Saulcetiens, Chères Saulcetières,

Une année vient de se terminer, elle a comme tout un chacun apporté, des joies comme des peines, mais nous souhaitons qu'elle se soit passée le mieux possible pour tous.

Nous espérons nous, conseillers de l'opposition, que vous ayez passé de bonnes fêtes de fin d'année en famille.

Nous avons une pensée toute particulière pour les habitants de toutes les communes de notre département et de France qui ont eu à souffrir des conditions climatiques et de ce qu'elles ont engendrées.

Nous émettons le vœu que cette nouvelle année arrive à apaiser tous les traumatismes.

Nous souhaitons également au vu de l'inflation et de l'augmentation de toutes les matières premières, que notre commune se range avec sagesse dans la liste de celles qui font très attention à leurs dépenses afin d'éviter une trop grande hausse de l'impôt communal.

Nous tenons à remercier les agents de l'école, les agents communaux et administratifs pour le travail effectué ainsi que les Pompiers pour leur dévouement et leur disponibilité.

Un grand merci à toutes les associations qui ont œuvré, avec leurs moyens, à créer une animation afin de participer à la campagne de lutte contre le cancer et au Téléthon. Merci pour leur travail et leur mobilisation.

En attendant, nous vous souhaitons de tout cœur une très bonne année 2024.

Thierry PLETAN, Martine FLOUROU, Franck LAGIER, Eva SIROT

ANIMATIONS À VENIR

CARNAVAL LE 16/03

(La Saulce Animations)

FESTIVAL COURT MÉTRAGE

médiathèque **LE 23/03**

RENCONTRE FÉDÉRATION PÊCHE

LE 28/03 médiathèque

OEUF DE PÂQUES LE 31/03

(La Saulce animations)

NETTOYONS LE SUD CMJ

LE 13/04

CÉRÉMONIE CITOYENNETÉ CMJ

LE 4/05

SPECTACLE DE DANSE

de l'association saulcetièr est

LE 15/06

FÊTE MUSIQUE LE 21/06

(La Saulce animations)

FEU ST JEAN LE 28/06 (CCAS)

SOIRÉES ARBORETUM 12/13/14

JUILLET (La Saulce animations)

FÊTE DE LA SAULCE

LE 22 AU 26 AOÛT

MÉDIATHÈQUE :

EXPO CHARLÈNE CHAGNARD

Médiathèque **DU 7/02 AU 16/03**

EXPO DENIS LEBIODA

Médiathèque **DU 20/03 AU 20/04**

ATELIER NUMÉRIQUE

Médiathèque **1^{er} ET 15 MARS**

LECTURE DES PETITS médiathèque

LES MERCREDIS PAIRS À 10H30

TOUS LES MERCREDIS À 15H

médiathèque **ATELIER SUR**

PROJET FIL BLEU (voir avec

Michelle pour détail du projet village fontaine histoire de La Saulce)

DU 19/02 AU 30/03

DIAGNOSTIC ÉLECTRIQUE

PAR HÉLICOPTÈRE vol basse altitude.

Création d'un terrain de cross



C'est en toute fin d'année, qu'un terrain de vélo cross, très attendu par notre jeunesse, a été aménagé sur le terrain sis à proximité de l'arboretum à l'entrée sud du village face au stade.



Ce projet a été mûri et porté par le conseil municipal jeune, encadré par trois membres du conseil municipal.

Ce nouvel équipement ludique et sportif à destination de nos enfants a été réalisé pour un coût modique grâce notamment à la récupération de terre issue de terrassement effectué sur d'autres projets communaux, de quelques



panneaux d'affichage et d'une location de pelleteuse à la journée conduite par notre conseiller municipal délégué aux travaux, Yannick Bertrand, qui a montré tout son savoir-faire dans le domaine.

TERRAIN DE TENNIS

Nous avons décidé de rénover le terrain de tennis sis au complexe sportif à proximité du stade et du gymnase qui tombait en désuétude.

Cette infrastructure sportive permettra aux passionnés de la petite balle jaune de renouer avec le cours sur notre commune.

INCIVILITÉS & VANDALISME



Cela fait sens pour la majorité de nos concitoyens, néanmoins force est de constater que certains propriétaires de chiens se moquent des règles de vie en société et du bien-être de leurs concitoyens.

Aussi, nous rappelons à ces derniers que des espaces canins avec sacs de ramassage de déjections sont présents sur notre commune et qu'il convient de les utiliser sans modération.

Notre mur de guet plus connu sous le nom de « Saulce vieille, a été récemment mis en valeur par un éclairage nocturne. Des petits malins ou plutôt de gros idiots n'ont rien trouvé de mieux que de vandaliser et endommager l'éclairage public. Une main courante a été déposée à la brigade de Gendarmerie et tout acte du même type fera l'objet systématique d'un dépôt de plainte en vue de faire cesser de tels agissements.

De même, à l'encontre des adeptes de dépôts sauvages d'ordures ménagères aux abords des points de ramassage et des pseudo artistes qui dégradent nos murs avec leurs tags sans talent.

TROP LA HONTE



STOP AUX INCIVILITÉS !

QUAND MON MAÎTRE NE RAMASSE PAS !

SALLE DE LA CULTURE



Notre commune va bientôt se voir doté d'une salle dédiée à la culture et aux festivités.

Cette future salle, dont la livraison est prévue au 3^{ème} trimestre 2024, disposera de tous les équipements modernes nécessaires aux évènements culturels et festifs.

Elle pourra accueillir en version « spectacle avec scène » 150 personnes en places assises.

Ce nouvel équipement communal rayonnera sur tout le bassin sud gapençais ainsi que le nord sisteronnais.

Le taux de subvention relativement important s'élève à près de 75 % pour un montant global HT de 1,5 M€. Soit un part d'autofinancement incombant à notre municipalité de 387 000 €.

Dans le récent contexte de flambée des coûts énergétiques couplé à une volonté de privilégier les énergies renouvelables, ce bâtiment public sera chauffé grâce au recours à la géothermie.



RENOUVELLEMENT CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Tu as entre 10 et 16 ans ?

Tu souhaites t'investir sur des projets au sein de ta commune ?

Rejoins le Conseil municipal des jeunes !!!

Le Conseil municipal des jeunes renouvelle ses instances! Candidatez dès à présent et jusqu'au 23 mars 2024 pour rejoindre une équipe de jeunes motivés.

La vitalité de notre village repose sur la participation active de ses habitants et notamment de sa jeunesse. C'est avec un grand plaisir que la Commune de La Saulce lance l'appel à candidatures pour le renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes.

Le CMJ est une opportunité pour vous impliquer activement dans la vie de notre village en contribuant à la prise de décision et la réalisation de projets qui vous tiennent à cœur.

Si vous êtes intéressé(e), il vous suffit d'adresser vos coordonnées (nom, prénom, âge, adresse) par mail à mairie@lasaulce.fr ou directement dans la boîte aux lettres de la mairie.

« NETTOYONS LE SUD »



Tenez-vous prêts: Nettoyons le Sud revient le 13 avril 2024!!

Après une première édition en 2023, qui a permis de rassembler plus de 10000 volontaires et de ramasser plus de 50 tonnes de déchets dans plus de 200 communes de notre région, l'opération « Nettoyons le Sud » revient et a besoin de chacun d'entre vous pour se surpasser!

Ensemble, remontons-nous les manches pour l'acte II de cette grande opération de ramassage des déchets.

ILS SONT NÉS

MUSTELIER FABRÉ Saïly Malayka,

le 11/07/2023

BOUVIER-GARZON Lou Salomé,

le 25/07/2023

THEVENIN Ayden Mickaël Bruno,

le 30/07/2023

ARMAND Elliot, Gilles, Bernard,

le 20/09/2023

ROZAND CHOLLET Léon Pierre Gilles Jacques,

le 19/10/2023

DELETTE Ilan, Alain, Felix, le 05/11/2023

DEFOIX Élisha, Ness, Aëla, le 19/12/2023

MAURER Leeroy David,

le 28/12/2023

SAVA Julia Margot, le 31/12/2023

ILS SE SONT MARIÉS

HABIS Renata Marie et **CRAYE** Kenny Tony

Roger, le 22/07/2023

CAILLARD Olivier Pierre André et

BOUDOUARD Sylvie, le 26/08/2023

ILS NOUS ONT QUITTÉS

LORIGNY Léone Marie Joséphine, née

BUFFET, le 03/06/2023

PÉREZ Marie, née **ALBUISSON**,

le 18/06/2023

THIERRY Marie Louise Lucienne,

née **PEYRE**, le 22/07/2023

ARPINO Alberto, le 08/08/2023

PAUL Suzanne Jeanne Louise,

née **RIZOUL**, le 31/08/2023

MOREAU Marie-Christine Jeanne Cécile,

née **SAVOYE**, le 11/09/2023

FIRRINCIELI Emmanuel, le 03/10/2023

SILVE Raymond, Georges, Maurice,

le 20/11/2023

Infos utiles

HORAIRES SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE – « FRANCE SERVICES »

Accueil du public : Lundi et Jeudi : 9h-12h30 / 16h-18h15

Mardi et Mercredi : 9h00-12h00 / 16h00-18h15 • Vendredi : 9h00-12h00 et Samedi : 10h00-12h00

MÉDIATHÈQUE

Mercredi : 10h00-12h00 / 15h00-18h30 • Jeudi : 15h00-18h30 • Vendredi : 15h00-18h30

Tél : **04 92 21 90 81** – Mail : mediatheque@lasaulce.fr

INFOS UTILES

POMPIERS : 18 ET 112

SAMU : 15

PHARMACIE JOUSSELIN : PLACE DE LA LIBERTÉ : 04 92 54 25 15

CABINET MÉDICAL : AVENUE NAPOLÉON : 04 65 03 10 15

CHIRURGIEN DENTISTE : 257 AVENUE NAPOLÉON : 04 92 54 26 67

CABINETS INFIRMIER : • PÔLE SANTÉ - AVENUE NAPOLÉON : 06 07 85 27 22

• PLACE DE L'ÉGLISE : **07 88 13 80 88**

KINÉSITHÉRAPEUTES : HERVÉ BIELAVSKI ET CAMILLE LOZAT :

« PÔLE SANTÉ » AVENUE NAPOLÉON : **04 92 65 25 53**

OSTÉOPATHE : « PÔLE SANTÉ » AVENUE NAPOLÉON : 07 67 72 98 69

PORTAGE DES REPAS

Le CCAS met à disposition un service de portage de repas à domicile. Les repas sont préparés par un traiteur local. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le CCAS, en Mairie au **04 92 54 20 13**

TRANSPORTS EN COMMUN

Tous les transports du réseau en bus sont gratuits et desservent très régulièrement le village. Le guide est disponible en Mairie. Les horaires, lignes et arrêts sont indiqués sur le site de l'agglomération Gap, Tallard Durance.

CARTES D'IDENTITÉ / PASSEPORTS : MAIRIE : 04 92 54 20 13



Mairie de
La Saulce

1 avenue de Marseille – 05110 LA SAULCE

Tél. : 04 92 54 20 13 / Fax : 04 92 54 21 41

mairie@lasaulce.fr

Éditeur : Mairie de La Saulce – Dépôt légal n°2001-08
Conception / Réalisation : Païta Communication
Directeur de publication : Roger GRIMAUD
Ont participé à la rédaction de ce numéro : Comité de rédaction
Photos : Élus, employés municipaux, membres du CCAS,
présidents et membres des associations de La Saulce.
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Retrouvez toute l'info de votre commune sur www.lasaulce.fr -  Mairie de La Saulce